



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers Présents 11

**PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS**

**Séance ordinaire**  
**du 21 août 2014 à 20 heures**  
**sous la présidence de M. Richard MAZAJCZYK,**  
**Maire**

M. le maire souhaite la bienvenue à tous les membres  
présents  
et ouvre la séance

**Sont présents :** ABIDI Farid, DRAXEL Laurent, DROUET Angélique, GUTTIG Stéphanie, JEANDON Christelle, LILLER Laurent, MAZAJCZYK Richard, SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas, WEISS Jean-Julien, WEISS Nicolas.

**Absents excusés :** BINDLER Miriam, DICK Rosalie, MOREAUX Muriel, TRIANTAFYLLIDIS Pascal,

**Secrétaire de séance :** DROUET Angélique

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 20 juin 2014.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Travaux de valorisation de l'appartement 1<sup>er</sup> étage mairie.
4. ADAUHR – Convention de conseil et d'assistance.
5. Commission communale de dévolution : création.
6. Commission communale consultative de la chasse : création.
7. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement : 1. Abris de jardin 2. Locaux à usage artisanal.
8. Divers.

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- renouvellement du contrat de travail de Mme Dominique PANTZIGA.

**Point 1**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2014**

Le procès-verbal des délibérations de la séance du 20 juin 2014 expédié à tous les membres, est commenté par Mr le Maire. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité de membres présents.

**Point 2**

**Désignation du secrétaire de séance**

Mme Angélique DROUET a été désignée secrétaire de séance.

**Point 3****Travaux de valorisation de l'appartement 1<sup>er</sup> étage mairie**

Avant de louer l'appartement précédemment attribué à l'ONF, il a été décidé de poser un parquet car l'ancien revêtement plastique était complètement usé.

La pose de ce parquet donnant une valeur supplémentaire à ce patrimoine, le conseil municipal décide d'imputer cette dépense de 7.168,70 € TTC à la section d'investissement au compte 2132.

**Point 4****ADAUHR – Convention de conseil et d'assistance**

L'ADAUHR met gratuitement ses services à disposition des collectivités locales dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement dans le cadre de sa mission de service public. Elle apporte à la commune son expertise et ses conseils. Elle peut assister la commune dans le cadre d'une mission d'assistance à maître d'ouvrage ceci rentrant dans le cadre du champ concurrentiel.

Mr le Maire demande l'autorisation de signer la convention de conseil et d'assistance avec l'ADAUHR sur la partie expertise et conseils à titre gratuit.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer la convention avec l'ADAUHR.

**Point 5****Commission communale de dévolution : création**

Il est proposé au conseil municipal de créer la commission communale de dévolution. Elle est composée par le maire qui en est le président, une commission déléguée du conseil municipal, le trésorier de la commune, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ou son représentant. En cas d'adjudication ou d'appel d'offre la commission communale de dévolution attribue les lots de chasse sur les lots communaux dans le respect du cahier des charges type des chasses communales fixé par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2014.

Mr le Maire propose que la commission déléguée du conseil municipal soit fixée à trois élus. Trois conseillers municipaux sont intéressés par cette commission :

1. SCHWEITZER Carlo.
2. SPRINGINSFELD Thomas.
3. LILLER Laurent.

**5.1 Résultat du scrutin**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SCHWEITZER Carlo	10	dix
SPRINGINSFELD Thomas	10	dix
LILLER Laurent	10	dix

**5.2 Résultat du scrutin**

Mrs SCHWEITZER, SPRINGINSFELD et LILLER sont désignés comme délégués à la commission communale de dévolution.

### Point 6

#### Commission consultative de la chasse (4C) : création

La commission communale consultative de la chasse est composée par le maire qui en est le président, 2 conseillers municipaux au minimum, 2 représentants des agriculteurs, 1 représentant de la fédération des chasseurs du Haut-Rhin, 1 représentant désigné par le centre régional de la propriété forestière ainsi que des membres associés à titre de conseil tel qu'un membre de l'ONF, le président du groupement cynégétique, 1 représentant du fond départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers, de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, de la DDT.

Cette commission donne un avis consultatif sur les points suivants :

- fixation des lots : fixation de la consistance des lots, renouvellement du droit de chasse, choix du mode de location, organisation de l'adjudication, agrément des candidatures.
- gestion administrative et technique : demande de plans de chasse, protection contre les dégâts de gibiers, plan de gestion cynégétique, contrôle du respect du cahier de charges type répondant aux questions posées par le maire dans le domaine de la chasse.

Mr le Maire propose Mrs SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas et LILLER Laurent comme représentants de la municipalité dans la commission 4C.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de Mr le Maire.

Mrs SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas et LILLER Laurent sont désignés comme représentants de la municipalité dans la commission communale consultative de la chasse.

Arrivée du conseiller municipal Laurent DRAXEL.

### Point 7

#### Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement 1. Abris de jardin 2. Locaux à usage artisanal

Dans le cadre de la loi finance pour 2014 qui modifie la fiscalité de l'urbanisme, le conseil municipal peut se prononcer pour l'exonération totale ou partielle de la part communale de la taxe d'aménagement pour :

- les abris de jardin soumis à une déclaration de travaux d'une surface inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> ou d'une surface portée à 40 m<sup>2</sup> s'ils sont situés en zone U d'un POS.
- les locaux à usage artisanal.

Monsieur le Maire propose d'exonérer totalement les abris de jardin et les locaux artisanaux du paiement de la part commune de la taxe d'aménagement.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de Mr le Maire.

### Point 8

#### Renouvellement du contrat de travail de Mme Dominique PANTZIGA

Le contrat de travail de Mme Dominique PANTZIGA est arrivé à échéance le 31 juillet 2014. Mr le Maire propose le renouvellement du contrat de Mme Dominique PANTZIGA avec effet du 1<sup>er</sup> août 2014 pour une durée de 1 an en qualité d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à titre contractuel, occupé à temps non complet à raison de 2/35<sup>èmes</sup>.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le renouvellement du contrat de Mme PANTZIGA.

### Point 9

#### Divers

Mr le Maire et Mr SCHWEITZER se proposent de prendre rendez-vous avec le Centre de Gestion pour revoir les contrats de travail des différents agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25 mn.

<b>Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de SOPPE-LE-BAS, de la séance du 21 août 2014</b>
--

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 20 juin 2014.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Travaux de valorisation de l'appartement 1<sup>er</sup> étage mairie.
4. ADAUHR – Convention de conseil et d'assistance.
5. Commission communale de dévolution : création.
6. Commission communale consultative de la chasse : création.
7. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement : 1. Abris de jardin 2. Locaux à usage artisanal
8. Divers

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

renouvellement du contrat de travail de Mme Dominique PANTZIGA.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MAZAJCZYK Richard	Maire		
SCWHEITZER Carlo	1 <sup>er</sup> Adjoint		
DROUET Angélique	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
ABIDI Farid	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal		
SPRINGINSFELD Thomas	Conseiller municipal		
TRIANAFYLLIDIS Pascal	Conseiller municipal		
MOREAUX Muriel	Conseillère municipale		
JEANDON Christelle	Conseillère municipale		
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal		
LILLER Laurent	Conseiller municipal		
DICK Rosalie	Conseillère municipale		
WEISS Jean-Julien	Conseiller municipal		
BINDER Miriam	Conseillère municipale		